

Le 17 Novembre 2010, les nouveaux/nouvelles occupantEs d'une maison vide depuis de nombreuses années et leurs visiteurs, ont vu en quelques heures défilier toute une armada pour les en déloger : Police nationale, BAC, CRS, des propriétaires menaçants, mairie, pompiers, procureur de la république, allant même jusqu'au GIPN (!)
Les témoins rassemblés en soutien, abasourdiEs par la situation se sont même vuEs écarté à coups de matraque du champ de vision.

Ces 6 personnes ont eu droit à ce que l'État réserve dorénavant à ses pauvres :

Une expulsion
immédiate sans
p r o c é d u r e
juridique avec
une répression

systematique.

Bilan : plusieurs
blessés (côtes
cassées, etc) du

côté des témoins, 48 h de garde à vue
avec à la clé un contrôle judiciaire (et
pointage chaque semaine)

jusqu'au procès
devant la cour pénale
de Marseille le 12
Janvier 2011 pour les
occupantEs et leurs
visiteurs.

POUR S'OPPOSER A CETTE REPRESSION
GENERALISEE ET SOUTENIR LES 6 MIS EN CAUSE

APPEL À RASSEMBLEMENT
LE MERCREDI 12 JANVIER

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL à 14h

6 rue Emile Polak - 13006 Marseille

Après s'être assuré la pacification et la soumission des pauvres à coup d'aides sociales, l'État passe aujourd'hui de plus en plus à des moyens performants et lucratifs : l'intimidation et l'emprisonnement. Aux Etats-Unis, les prisons rapportent tellement qu'elles sont cotées en bourse, pourquoi pas en France ?

L'augmentation du nombre de pauvres en France comme à l'étranger ne fait plus peur aux États. Car si la répression a toujours existé, les moyens technologiques et financiers n'ont jamais été aussi importants. Du coup, pourquoi préserver les systèmes des retraites, éducatifs, hospitaliers ? Pourquoi ne pas provoquer une précarité en matière de logements et ne pas expulser les pauvres du centre ville s'il a aujourd'hui la possibilité de réprimer toutes les tentatives de survie, de rébellion ? Ainsi, l'Etat assume clairement par la force la garantie des privilèges du capital, dont la propriété privée.

Les moyens de réprimer les pauvres sont renforcés par une succession de lois allant de pair avec l'augmentation considérable du nombre

de prisons sous prétexte de les renouveler, le bracelet électronique, les peines plancher, etc.

La dernière en date, la LOPPSI - 2 :

Vidéosurveillance accrue, durcissement des peines, création de milices policières baptisées « réserves civiles », renseignements généraux renforcés, couvre feu pour les mineurs de moins de 13 ans, censure sur le web, surveillance des mails...

Toutes les voies de survie que les pauvres s'approprient et toute tentative de vivre autrement en ne rentrant pas dans le schéma classique de consommation conduisent directement à des amendes ou à de la prison. Sont visés notamment, les maisons occupées, les campements, les habitats alternatifs, la vente à la sauvette, etc.

Aujourd'hui des roumainEs et bulgares prennent jusqu'à 6 mois de prison pour cambriolage alors qu'ils voulaient s'abriter dans une maison abandonnée.

Ces jugements sont représentatifs d'une justice de classe raciste.